



COMMUNIQUE DE PRESSE

PRESENTATION DES RESULTATS 2024 DU FONDS DE RESERVE POUR LES RETRAITES

Paris, le 31 mars 2025

Une performance de +6,46% en 2024

Le FRR enregistre une performance nette de tous frais de +6,46 % pour l'année 2024. Depuis le 1er janvier 2011, **la performance annualisée du portefeuille atteint +4,0% nette de tous frais, un niveau très supérieur au coût moyen de la dette publique portée par la CADES sur la même période (+1,2%)**. Cette surperformance a permis de générer une valeur nette de 14,1 milliards d'euros pour les finances publiques. **Le FRR a maintenant restitué davantage que l'ensemble des dotations reçues (2,2 Md€ de plus) et son actif net s'élève à 20,4Md€ fin 2024 en valeur de marché.**

Le FRR publie ce jour ses résultats, après l'approbation jeudi 13 mars 2024 de ses comptes pour l'exercice 2024 par son Conseil de surveillance. L'actif net s'est établi à 20,4Md€ contre 21,2Mds fin 2023 après un versement de 2,1Md€ en juin 2024 à la CADES, ce qui représente une performance nette de 6,46% sur l'année.

Des marchés favorables à la performance

La situation économique mondiale est en effet restée solide en 2024 et les politiques monétaires accommodantes aux États-Unis et en Zone Euro ont créé les conditions favorables pour les actifs de performance (actions non couvertes et actifs de risque intermédiaire). Ceux-ci ont progressé de 9,5% tandis que les actifs de couvertures enregistraient une performance de 2,5%, tirée essentiellement de la baisse des primes de risque (*spreads*). Depuis 2010, les actifs de performance du FRR affichent une progression cumulée de 133,1% tandis que celle des actifs de couverture se monte à 25,3%.

Un horizon de gestion élargi et une allocation stratégique adaptée

L'allongement de l'horizon de gestion acté lors du Conseil de surveillance de juin 2024 a conduit à renforcer de 9 points les actions non couvertes dans l'allocation stratégique 2024 par rapport à celle de 2023 afin d'accroître la performance espérée tout en gardant un

risque modéré à long terme et en continuant de garantir la capacité de paiement de son passif. Grâce à cette décision de porter à 41,5% le poids des actions non couvertes, à 37,5% celui des actifs de risque intermédiaire (dont les actions couvertes et les obligations à haut rendement) et à 21% celui des obligations *investment grade*, en baisse de 9 points, le FRR a pu bénéficier de la progression des marchés financiers lors du second semestre 2024.

Le FRR poursuit ses investissements dans l'économie française

En dépit d'une performance du marché français décevante en 2024 relativement aux autres zones géographiques, le FRR a maintenu et renforcé ses investissements en actifs français qui représentent près de 35% de son portefeuille. La confirmation de son horizon de long terme lui a notamment permis de réactiver des programmes d'investissement en actifs non cotés, majoritairement des entreprises françaises et favorisant la création d'emplois domestiques avec un orientation forte vers le soutien aux innovations technologiques, aux transitions écologique et énergétique, à l'innovation sociale et à la souveraineté, tout en poursuivant une logique d'investisseur responsable.

Un engagement climatique renforcé

Le FRR a durci sa politique d'exclusions climatiques en 2024, en premier lieu concernant le charbon (seuil abaissé de 10% à 5%, ajout de limites à 10 GW pour la production d'électricité à partir du charbon et à 10 millions de tonnes pour l'extraction de charbon thermique, exclusion en cas de développement de nouvelles centrales électriques à base de charbon) et les énergies non conventionnelles pour l'ensemble de ses mandats. D'autre part, le FRR a élargi aux nouveaux mandats d'actions américaines ses objectifs de décarbonation ambitieux (-75% d'ici 2029 par rapport au niveau d'émissions de l'indice au démarrage des mandats en 2024).

Par ses choix stratégiques et son engagement de long terme, le FRR continue à concilier performance financière et responsabilité sociétale. Il entend ainsi rester aux avant-postes de la gestion responsable tout en continuant de créer de la valeur pour la collectivité et à soutenir les grands enjeux publics de demain.

Le FRR est un établissement public administratif de l'Etat créé par la loi en 2001. Doté d'un Conseil de surveillance et d'un Directoire, il a pour mission de gérer les sommes qui lui ont été affectées afin de constituer des réserves destinées à contribuer à la pérennité des régimes de retraites.

Contact presse : 01 58 50 99 12



www.fondsdereserve.fr